



**Contrat de relance et de transition écologique
du Pays des Paillons
2021-2026**

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire du Pays des Paillons

Établi entre

L'État,

Représenté par M. Bernard GONZALEZ, préfet des Alpes-Maritimes,
Ci-après désigné par « l'État » ;

ET

La Communauté de communes du Pays des Paillons,

Représentée par le Président, M. Maurice Lavagna, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération n° 21 07 01 en date du 15 juillet 2021,

Table des matières

Synthèse	3
Objet du contrat	5
Etat des lieux du territoire	6
La stratégie conjointe de ruralité, de relance et de transition écologique	20
La gouvernance	41
Dispositions finales	43
Annexes	44

Synthèse

Dans la logique du Plan de Relance issu des négociations entre L'Union Européenne et les différents Etats membres pour faire face à la crise sanitaire et économique de 2019 et 2020, les CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) se veulent porteurs d'une relation de travail renouvelée entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE).

D'après la circulaire adressée par le Premier Ministre aux préfets le 20 novembre 2020, les CRTE s'inscrivent dans une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le CRTE Du Pays des Pailions, signé le 22 juillet 2021, a trois objectifs principaux :

- **Contribuer à la réussite du Plan de Relance en s'appuyant sur des axes stratégiques issus des politiques menées au niveau territorial,**
- **Accompagner, sur la durée du mandat, la concrétisation des projets de territoire de la CCPP et de chaque commune en s'appuyant sur des thématiques clés telles que :**
 - *Mobilités*
 - *Energie et climat, industries et technologies vertes*
 - *Rénovation énergétique et ville durable*
 - *Traitement des déchets, économie circulaire*
 - *Agriculture, alimentation*
 - *Biodiversité*
 - *Lutte contre l'artificialisation des sols*
 - *Eau et assainissement*
 - *Equilibre solidaire des territoires, développement du numérique*
 - *Enseignement supérieur, recherche, innovation, éducation*
 - *Santé*
 - *Culture*
 - *Tourisme*
 - *Développement économique, emploi*
 - *Formation professionnelle*
 - *Enfance et jeunesse*

- **Simplifier le paysage contractuel** en rapprochant les différents dispositifs contractuels de l'Etat et des différents partenaires au service des spécificités et enjeux du territoire.

Le CRTE est conçu en deux temps :

- **Le court terme, 2021-2022**
- **Le moyen terme, 2023-2026**

et permet ainsi de couvrir, sur la durée du mandat, l'ensemble des projets des collectivités.

Objet du Contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de communes du Pays des Paillons autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

État des lieux du territoire

1. Portrait du territoire

Situé à l'est du département des Alpes-Maritimes, le Pays des Paillons compte environ 27 000 habitants et couvre 217 km² et 13 communes. Son territoire est constitué par 86% d'espaces naturels et 4% d'espaces agricoles.

A la croisée de plusieurs espaces, il s'agit d'un territoire de transition fortement ancré dans l'imaginaire des habitants et des entreprises qui le vivent tous les jours :

- Entre le littoral urbanisé et la moyenne montagne, de l'urbain dense aux forêts et vallées préalpines,
- Entre une économie traditionnelle (industrie, cimenterie, agriculture) encore bien représentée et une tertiarisation qui avance,
- D'un urbanisme « de ville » au périurbain jusqu'à la campagne urbanisée et aux villages perchés à dominante naturelle marquée.

Le Pays des Paillons constitue une véritable unité paysagère et socioéconomique et a choisi un développement centré sur ses atouts majeurs : la qualité de vie et la proximité.

2. État des lieux écologique

Mobilité

Situé sur l'axe ferroviaire Nice-Breil, le territoire du Pays des Paillons est fortement lié aux polarités économiques voisines (Nice, Monaco). En 2017, le 65% des habitants travaillaient en dehors du territoire, soit environ 7 500 personnes. A l'inverse 1 600 actifs habitant dans les territoires voisins y rentrent tous les jours pour y travailler.

Cette proportion, couplée au fort taux de motorisation du territoire et à l'usage prédominant de la voiture individuelle, permet d'identifier les déplacements comme l'un des défis majeurs à relever pour le territoire.

L'étude récemment menée en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur permet d'identifier les pistes principales à exploiter pour améliorer la qualité de vie :

- Le renforcement du réseau des transports en commun,
- Le confortement et l'amélioration de l'axe ferroviaire,
- La mise en place d'un réseau coordonné de parking-relais et pôles multimodaux,
- Le développement de l'offre de covoiturage et autopartage.

Le territoire ne dispose pas d'une stratégie relative au développement du vélo, ni pour des déplacements de courte distance entre les communes du territoire ni dans le cadre de liaisons plus importantes avec les territoires voisins : même si des aménagements cyclables existent dans les communes ou sur le réseau routier départemental, il semble nécessaire d'engager une stratégie de type « plan vélo » à l'échelle locale afin d'inscrire les déplacements doux dans une politique de réduction des flux et d'amélioration de la qualité de vie des villages.

Cette stratégie doit aussi permettre de développer des solutions sécurisées de déplacement vélo notamment en vélo à assistance électrique durant les temps forts des flux de déplacement, et ainsi contribuer aux côtés des moyens de transports collectifs au désengorgement des voies de circulation.

Toutefois, comme d'autres thématiques vont le montrer au fil de ce diagnostic, il est également important que le territoire puisse retrouver une dynamique économique propre, afin de pouvoir proposer aux actifs du territoire des emplois sur place.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : La voie ferrée comme axe structurant Une armature territoriale consolidée et consensuelle Un réseau de TC en place Des PEM et un réseau de parkings déjà en place	Opportunités : Des trajets prévisibles et identifiables Un maillage d'équipements et services de proximité Une attractivité territoriale reconnue	Valoriser et conforter les TC en développant leurs synergies (routier, tram, train) Favoriser le partage des trajets : parking, covoiturage, autopartage Favoriser l'intermodalité Déployer des dispositifs propres aux déplacements doux pour les petits déplacements
Faiblesses : Un axe de déplacement nord-sud largement majoritaire Un réseau TC pas assez développé, notamment pour les villages Une utilisation prédominante de la voiture individuelle Un réseau routier saturé Des flux de déplacements importants des actifs	Menaces : Le territoire dortoir qui ne sait plus offrir assez d'emplois à ses habitants Un trafic grandissant et des entrées/sorties du territoire de plus en plus compliquées	Valoriser les équipements et les services du territoire Augmenter les emplois dans le territoire et favoriser le développement économique

Energie et climat, industries et technologies vertes

Véritable poumon économique du département avec ses activités industrielles reconnues, le territoire est en proie à une mutation des secteurs historiques accompagnée d'une tertiarisation accrue.

En effet, si on observe une hausse constante du nombre d'entreprises et donc un territoire qui se révèle dynamique et attirant, on constate, depuis 2012, une baisse du nombre d'emplois à la disposition des habitants : la croissance est ainsi portée par des très petites entreprises, ce qui implique que le nombre d'emplois supplémentaires ne compense pas les emplois perdus au total dans les secteurs économiques historiques.

Les dernières informations concernant la fermeture de l'usine Lafarge ne font que confirmer cette tendance et risquent d'accélérer la résidentialisation du territoire et les flux de mobilité.

Si le territoire a récemment lancé sa démarche PCAET en concertation avec la CARF, le gisement énergétique, en lien avec le positionnement géographique, est sous-exploité. En effet sa balance énergétique est largement déficitaire du point de vue de la production. Le territoire ne produit que 0,67% de ce qu'il consomme. Le territoire détient des potentialités intéressantes pour le développement des énergies renouvelables et est fortement dépendant aujourd'hui de ressources énergétiques extérieures.

Dans le cadre du CRET signé avec la Région Sud en septembre 2020, le Pays des Paillons a mis en avant quelques actions phares : le développement des bornes électriques, l'étude du potentiel photovoltaïque, la réhabilitation BBC de certains bâtiments.

En vue du virage économique à prendre, il en va de soi que le territoire vise à accompagner le développement économique, d'une part avec une offre foncière renouvelée et durable, d'autre part avec une production énergétique locale.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Un socle économique reconnu au niveau départemental Un secteur industriel encore vivace Un secteur médico-social dynamique Un tissu artisanal significatif	Opportunités : Un positionnement géographique à exploiter Des secteurs économiques historiques en mutation Couverture en fibre optique	Une tertiarisation de l'économie à accompagner Produire localement l'énergie en sortant de la dépendance aux énergies fossiles Une offre en foncier économique à mobiliser Exploiter la filière bois énergie
Faiblesses : Une forte dépendance aux énergies fossiles, tant pour l'habitat que pour les secteurs économiques Un tourisme embryonnaire Des activités de services aux entreprises réduites	Menaces : La disparition progressive des secteurs économiques historiques La résidentialisation du territoire L'enclavement du territoire	

Rénovation énergétique et ville durable

Structuré sur une armature territoriale reconnue, composée de 3 villes (Contes, Drap et L'Escarène) et le secteur émergent des Pointes, le territoire dispose d'un maillage important d'équipements et de service de proximité. Il est par ailleurs le seul territoire du département en croissance démographique constante depuis des décennies (+0,6%/an, dû à un solde migratoire important (+1%/an) en provenance des territoires voisins), avec une population qui reste jeune (indice de vieillesse de 90% contre 111% pour le département) et avec un habitat individuel très présent (68% des résidences principales).

La prédominance de la maison individuelle et la taille moyenne des logements (56% des RP dispose de plus de 4 pièces) fait craindre d'une part des coûts d'entretien et énergétiques importants, d'autre part une accession difficile à ces typologies de logements pour les jeunes ménages. Sans qu'on puisse le quantifier précisément, une partie importante des locations de logement ont des indices de DPE médiocre (autour de F,G,E)

Ainsi, la rénovation des logements et des bâtiments publics s'annonce comme un enjeu majeur pour le territoire : la présence forte du secteur de la construction parmi le panel des entreprises pourrait permettre de répondre à ce besoin de rénovation par la formation des professionnels du territoire locaux.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Une armature territoriale identifiée et reconnue Un maillage important d'équipements et de services de proximité Une dynamique démographique soutenue	Opportunités : L'accueil de jeunes ménages Le secteur de la construction très présent localement	La rénovation énergétique d'une part des logements et des bâtiments publics

Un solde migratoire largement positif		Accompagner la formation du secteur construction/bâtiment vers des technologies bas carbone
Une population jeune		
Faiblesses : Ancienneté du parc de logements et taille des logements La prédominance de la maison individuelle 50% des RP dispose d'un chauffage individuel « tout électrique » (pourcentage en hausse constante) Un solde naturel négatif	Menaces : Des dépenses énergétiques de plus en plus importantes pour les ménages La dégradation du patrimoine bâti et l'augmentation de la vacance dans les logements	

Traitement des déchets, économie circulaire

Dans un contexte départemental de saturation du circuit de traitement des déchets et de la forte croissance des coûts induite, le territoire se doit de revoir sa politique déchets pour ces prochaines années.

Le volume des ordures ménagères résiduelles continue à progresser (+6% début 2021 par rapport à début 2020). Ces volumes évoluent malgré les efforts entrepris en matière de tri sélectif (mise en place de l'extension des consignes de tri en 2019) qui progresse également de 6% et en matière de compostage (plus de 3000 composteurs distribués depuis 2007). Les volumes de collecte des encombrants collectés restent encore très élevés et trop souvent encore délaissés sur l'espace public par incivisme.

Cette tendance à la hausse globale des tonnages s'observe ces dernières années. Les efforts doivent être avant tout portés sur la prévention des déchets et l'optimisation des collectes pour maîtriser les dépenses et réduire l'impact environnemental.

Toutefois, la recherche de solutions pour apporter sa contribution à la crise du traitement ne doit pas être exclue via le portage ou le soutien à l'émergence de projets adaptés au territoire (bassin de population, préservation des milieux).

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Des équipements récents (déchetterie de Contes, centre technique de la régie) Des collectes quasi exclusivement réalisées en régie	Opportunités : L'optimisation de la collecte pour en réduire le coût et l'impact environnemental Se mettre en conformité avec certaines obligations légales et réglementaires (notamment en matière de plan de prévention des déchets) ou anticiper les futures obligations légales (biodéchets)	Réduire les quantités de déchets produites sur le territoire (prévention) Maîtriser les dépenses Valoriser davantage les déchets selon les différentes filières (actuelles et futures) Différencier/sortir les déchets des producteurs non ménagers de ceux des ménages
Faiblesses :	Menaces : L'explosion des dépenses	

La dépendance des territoires voisins pour le traitement des déchets	Des quantités grandissantes de déchets à traiter	
Des dépenses liées au traitement en augmentation constante		

Agriculture, alimentation

Le territoire dispose de deux atouts majeurs dans ce domaine :

- Une agriculture diversifiée, en nombre d'ateliers sur les exploitations et en nombre de productions différentes sur le territoire,
- un positionnement stratégique, à proximité du bassin de consommation niçois.

mais il doit faire face à une pression foncière importante sur les espaces agricoles au regard du développement urbain et à la dynamique démographique.

Malgré la baisse historique du nombre d'exploitants, la CCPP et les communes ont investi dans la production locale au travers de plusieurs exploitations.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
<p>Atouts : Un positionnement stratégique pour l'alimentation locale et de proximité</p> <p>Une agriculture diversifiée (en nombre d'ateliers et en nombre de productions différentes)</p> <p>Présence de circuits de proximité sur le territoire/des initiatives de valorisation des produits locaux</p>	<p>Opportunités : Circuits courts et alimentation à km 0 à développer</p> <p>Une identité territoriale reconnue</p> <p>Des zones de chalandise et des importants bassins de population à proximité</p> <p>Sensibiliser davantage la population au « bien manger » et au gaspillage alimentaire</p>	<p>Accompagner le maintien et la diversification de l'agriculture</p> <p>Protéger et maintenir le potentiel agricole local</p> <p>Valoriser les produits locaux</p> <p>Veiller à une utilisation économe des ressources</p>
<p>Faiblesses : Un foncier agricole sous pression et mité</p> <p>La diminution historique du nombre d'exploitants</p> <p>La sous-valorisation des produits locaux</p>	<p>Menaces : Changement climatique et perte de la valeur agronomique des sols</p>	

Biodiversité

Le patrimoine naturel, la biodiversité, le patrimoine architectural participent largement de l'attractivité du territoire des Paillons. Ils constituent un patrimoine commun et des éléments identitaires forts pour la

population locale. La forte naturalité du territoire participe à la qualité du cadre de vie, au calme et à la récréation. La biodiversité contribue à la qualité esthétique des paysages et à l'identité du territoire.

Malgré la pression foncière et démographique, qui s'exerce plus particulièrement sur les espaces agricoles, le territoire doit valoriser son identité et ses paysages afin de tirer profit de son environnement.

La filière bois, véritable ressource locale pour la présence des ensembles forestiers identifiés (86% de la superficie du territoire est couverte par des forêts et des milieux semi-ouverts), peut représenter à ce sujet un exemple concret d'exploitation durable.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
<p>Atouts : Qualité de l'environnement naturel Beauté des paysages Singularité du patrimoine urbain Dynamisme et attractivité du territoire</p>	<p>Opportunités : Abondance de la ressource forestière, intéressante pour le développement du bois énergie</p>	<p>Valoriser l'identité territoriale, géographique, paysagère, naturelle</p> <p>Favoriser la qualité des espaces urbains et économiques</p> <p>Construire la filière bois et exploiter la ressource de manière durable</p>
<p>Faiblesses : Diffusion interstitielle de l'habitat individuel</p> <p>Zones d'activités peu intégrées</p> <p>Dilution des espaces patrimoniaux identitaires</p> <p>Consommation des espaces naturels et des terres agricoles au profit de zones d'habitation</p>	<p>Menaces :</p>	

Lutte contre l'artificialisation des sols

Le territoire dispose d'une identité forte et reconnue, et sa superficie est constituée par 86% d'espaces naturels et 4% d'espaces agricoles. La forte pression démographique et des prix à l'achat plus favorables que sur la bande littorale constituent une menace importante pour sa qualité de vie et la singularité de ses paysages.

Sur la base des fichiers MAJIC, le diagnostic élaboré pour le SCoT a estimé à 114,8 hectares la consommation foncière liée à l'habitat entre 2004 et 2013, soit une moyenne de 11,5 ha/an. Ceci s'accompagne d'un choix d'habitat fortement tourné vers la maison individuelle isolée sur une parcelle (56% des logements commencés entre 2007 et 2016).

Au-delà des contraintes directement liées à l'environnement (transformation des paysages, mitage des espaces naturels et agricoles, perte de biodiversité), cette dynamique de développement urbain aboutit à un allongement des déplacements au quotidien, à une hausse des émissions de gaz à effet de serre et à l'irréversibilité de l'imperméabilisation des sols.

Le passage de tous les POS aux PLU a certainement amélioré la prise en compte de la consommation foncière : les enjeux consistent à intégrer les quartiers dans l'environnement et à favoriser le développement des trames vertes et des déplacements doux.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Forte identité du territoire et des villages	Opportunités :	Intégration des quartiers dans l'environnement
Faiblesses : La prédominance de la maison individuelle Une consommation d'espaces excessive Une forte activité de construction neuve Allongement des déplacements du quotidien	Menaces : Banalisation des espaces et perte d'identité territoriale Périurbanisation du territoire rural	Développement des perméabilités et des continuités vertes au sein des espaces urbanisés Développement des déplacements doux Utilisation de sols perméables

Eau et assainissement

L'étude hydrogéologique des ressources en eau stratégiques du bassin versant, conduit par le SMIAGE, a donné des résultats intéressants. En 2015, tous les besoins théoriques ont été couverts par les ressources existantes et toutes les difficultés ponctuellement rencontrées résultent de problèmes sur les réseaux.

Il n'y a donc pas de déficit des ressources par rapport aux besoins. Avec l'amélioration des rendements de réseaux, il n'y a pas de raison de craindre de déficit pour le futur, puisque la production actuelle est déjà supérieure aux besoins futurs.

Les droits d'eau pourraient permettre en théorie un prélèvement de 3,5 millions de m³, soit un excédent de 1,3 millions de m³ (susceptible d'alimenter 23000 personnes supplémentaires).

Malgré des disponibilités importantes au vu notamment de l'étude conduite en 2018 par le Département et le SMIAGE, une meilleure gestion semble nécessaire pour le futur.

En ce qui concerne l'assainissement, environ un tiers de la population est desservi par un assainissement non collectif. En 2014, seulement 40% des installations était conforme à la réglementation.

Un projet de séchage solaire des boues va bientôt voir le jour sur la station d'épuration de Drap.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Des réserves en eau importantes	Opportunités :	Préserver les ressources en eau
Faiblesses : Des difficultés à mobiliser la ressource en eau Un réseau d'assainissement à améliorer	Menaces :	Développement de l'assainissement collectif Poursuivre la mise en conformité des installations

Equilibre solidaire des territoires, développement du numérique

Affichant une armature territoriale claire et reconnue autour des 3 communes de Contes, Drap et L'Escarène et de l'espace à la fonctionnalité mixte (économique et résidentielle) des Pointes, le territoire dispose d'un maillage important d'équipements et de services de proximité.

L'équipement numérique complet par la fibre optique des 13 communes, initialement prévu pour 2021, devrait s'achever en 2023. L'attente de la population, mais également des entreprises est grande : l'explosion du télétravail durant l'année 2020 a montré une fois de plus les limites des débits numériques disponibles actuellement.

La fibre optique pourrait par exemple permettre la mise en place de nouveaux espaces économiques connectés pour les entreprises mais également pour les salariés d'entreprises ou d'administrations situées en dehors du territoire ou qui ne souhaitent pas télétravailler depuis leur résidence principale (manque de place, besoin de séparer travail et vie privée, éviter l'isolement des salariés chez eux...).

Ceci permettrait de réduire les flux de mobilité des actifs et ainsi améliorer la qualité de vie.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Un fibrage complet du territoire à l'horizon 2023 Un maillage important d'équipements et de services de proximité Una armature territoriale reconnue	Opportunités :	Une armature territoriale à conforter Des besoins numériques grandissantes Une approche locale et de proximité à valoriser Créer de nouveaux espaces économiques au sein du territoire (pépinières d'entreprises, espaces de coworking, télétravail...)
Faiblesses : Les retards dans l'équipement numérique qui pénalisent surtout les entreprises	Menaces :	Réduire les flux de mobilité des actifs Augmenter les emplois

Enseignement supérieur, recherche, innovation, éducation

Le territoire présente une population plus jeune que le reste du département (indice de vieillesse de 90% contre 111% pour le département) et une dynamique démographique positive (contrairement au reste du département où la population stagne), autour de + 0,6%/an.

Le territoire est pourvu de deux collèges, situés dans les deux chefs-lieux de canton qui accueillent, en 2014-15, 1044 élèves (343 à l'Escarène, pour une capacité de 600 places, et 701 à Contes, pour une capacité d'accueil de 700 places).

L'ouverture du lycée René-Goscinny à Drap en 2012 a permis à une partie des lycéens des Paillons de poursuivre leurs études secondaires sur le territoire. Le lycée des Paillons accueille 855 élèves.

Le lycée de Drap et le collège de Contes, compte tenu de l'augmentation croissante des effectifs et des besoins générés par le développement des formations post bac vont de fait dépasser leur capacité d'accueil dès 2022 nécessitant l'agrandissement de ces structures.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Une population plus jeune que dans le reste du Département Une dynamique démographique positive	Opportunités : Utiliser les nouvelles technologies pour former localement les jeunes Profiter des équipements présents pour renforcer l'enseignement supérieur	Garder les jeunes sur le territoire Viser la complémentarité avec l'université par les campus connectés Renforcer les capacités d'accueil du collège de Contes et du lycée de Drap
Faiblesses : Un solde naturel négatif	Menaces : Voir partir les jeunes faute de trouver sur place l'éducation adéquate et les formations souhaitées	

Santé

Le secteur de la santé tire parti de sa localisation : climat, proximité d'une grande agglomération, image véhiculée par la Côte d'Azur.

L'allongement de la durée de vie et les évolutions sociologiques devraient assurer des développements significatifs pour les décennies à venir.

Malgré une population plus jeune que le reste du département, une tendance au vieillissement est en cours. Les classes d'âge des +60 ans sont en augmentation depuis une décennie.

Le territoire doit savoir conjuguer une offre à destination des jeunes ménages avec une offre pour les personnes âgées : le maintien du corps médical, dans ses différentes spécialités, doit être une priorité et pourrait par exemple s'organiser autour de structures médicales ou paramédicales regroupées et organisées en réseau.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Un secteur médicosocial dynamique	Opportunités : Favoriser les structures médicales ou paramédicales regroupées et une organisation en réseau	Accompagner l'offre médicale en valorisant les communes Favoriser le regroupement des professions pour améliorer la multifonctionnalité des centralités Proposer une offre médicale et paramédicale de qualité et de proximité
Faiblesses : Vieillissement de la population	Menaces : Appauvrissement du tissu médical et social des communes Accroître la fragilité des territoires dans le secteur santé Isoler les personnes âgées	

Tourisme

L'activité touristique est encore embryonnaire mais dispose d'atouts certains pour se développer : le cadre naturel mais aussi les animations culturelles et sportives sont nombreuses, notamment en période estivale.

Si les hébergements classiques sont en nombre limité, l'hébergement diffus, via des plateformes de réservation, est certainement bien présent sur le territoire, mais difficile à estimer avec précision.

Il est nécessaire de construire une offre touristique lisible et structurée qui mette en exergue les qualités et les atouts du territoire tout en restant à une échelle raisonnable.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
<p>Atouts : Une destination nature proche de grandes agglomérations propice à l'activité de loisirs</p> <p>Des animations nombreuses notamment en période estivale</p> <p>Un maillage en équipements culturels important</p> <p>Des pratiques sportives très ancrées</p>	<p>Opportunités : Envie d'évasion des urbains</p> <p>La culture et le sport, vecteurs de promotion important</p> <p>La situation géographique du territoire et le potentiel de développement d'un tourisme d'affaires, vert et sportif</p>	<p>Un tourisme "vert" et "intelligent" à soutenir</p> <p>Construire une offre touristique concertée et structurée</p> <p>Tourisme d'affaire, congrès en nature...</p> <p>Formation au développement durable, à la rénovation énergétique, aux matériels biosourcés...</p>
<p>Faiblesses : Fragilité de l'offre et de la qualité d'hébergements</p> <p>Offre culturelle et touristique peu structurée</p> <p>Manque d'une politique touristique à l'échelle territoriale</p> <p>Patrimoine naturel sous-valorisé</p>	<p>Menaces : Perte de l'identité territoriale</p>	

Culture

Le territoire dispose d'un maillage d'équipements culturels et sportifs important pour ses 27 000 habitants. Parmi ces équipements, on compte désormais 5 salles de spectacles communautaires dont deux sont en cours d'achèvement.

Les animations de toutes échelles (locale, Pays, départementales, nationales) sont nombreuses et ponctuent le calendrier toute l'année, avec un pic sur la période estivale (juin/août) et la fin d'année. Il reste à garantir une programmation cohérente de l'ensemble de l'offre culturelle pour le territoire.

Il existe également un stade de football communautaire mais qui est situé sur l'emprise actuelle de la carrière Lafarge à Drap. Cette installation nécessite à terme un renouvellement de sa pelouse synthétique, voire d'une amélioration des conditions d'accueil du public.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Un maillage en équipements culturels important Un réseau associatif bien représenté Des animations nombreuses notamment en période estivale	Opportunités : La culture et le sport, vecteurs de promotion important	Valoriser l'identité et le patrimoine culturel local Valoriser l'image du territoire auprès des touristes Promouvoir le lien social et intergénérationnel parmi les habitants
Faiblesses : Manque d'une politique culturelle structurelle à l'échelle territoriale	Menaces : Des thématiques non prioritaires en période d'instabilité économique et sociale La disparition d'animations et de manifestations culturelles déjà bien ancrées sur le territoire	Pérenniser l'équipement sportif communautaire

Développement économique, emploi

Le territoire a historiquement bénéficié d'un positionnement économique spécifique dans le département et de la proximité de l'agglomération niçoise : industrie et secteur medico-social sont les moteurs de l'économie locale.

Le secteur industriel profite des grandes cimenteries et d'une tradition manufacturière de proximité mais il doit faire face à la tertiarisation de l'économie : face à une création d'entreprises dynamique, le territoire est confronté à une baisse du nombre d'emplois depuis 2012.

En effet, la croissance est portée par des très petites entreprises : le nombre d'emplois supplémentaires apportés ne compense pas les emplois perdus au total.

	2012	2017
Nombre d'emplois dans la zone	5 852	5 429
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	11 331	11 424
Ratio emplois/actifs	0,51	0,47
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	57,9	57,6

Cette baisse du nombre d'emplois et la hausse constante de la population depuis des décennies ne fait qu'augmenter la part des actifs travaillant hors du territoire et le nombre d'actifs sans emploi.

Le territoire ainsi se "résidentialise" de plus en plus et risque de voir ses flux d'entrée/sortie augmenter dans les années à venir.

Par ailleurs, les services aux entreprises actuellement faibles sont une piste de réflexion pour un développement économique du secteur tertiaire compatible avec les contraintes du territoire, et en particulier le manque de foncier.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts :	Opportunités :	

Présence d'entreprises d'envergure internationale Un secteur industriel encore vivace Un tissu artisanal significatif Création d'entreprises dynamique Tissu commercial bien présent	Développement du très haut débit et de la fibre optique Redynamisation des centres-villages	Accompagner la mutation des secteurs économiques historiques (notamment les activités cimentières) Accompagner la hausse du tertiaire et des entreprises individuelles Accroître le nombre d'emplois sur le territoire pour maintenir son attractivité et sa qualité de vie
Faiblesses : Des espaces d'activités peu qualitatifs Manque de services aux entreprises et aux salariés Un foncier économique contraint et sous pression Un réseau numérique pas à la hauteur Nombre d'emplois en baisse	Menaces : Un territoire dortoir	Offrir des solutions d'immobilier et de coworking aux entreprises Fournir des services aux entreprises Proposer des solutions foncières et des aménagements qualitatifs en ZA

Formation professionnelle

La forte présence d'entreprises individuelles, notamment dans la filière de la construction, devrait être utilisée pour une reconversion du secteur dans la réhabilitation et la rénovation, par exemple selon les normes BBC et au travers des matériels biosourcés.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Forte présence du secteur de la construction	Opportunités : Rénovation énergétique et matériaux biosourcés	Valorisation du patrimoine Rénovation BBC Couverture totale du territoire par l'infrastructure numérique
Faiblesses : Très petites entreprises nécessitant d'un accompagnement fort	Menaces : Perdre l'occasion de former les entreprises aux nouveaux métiers et donc ne pas permettre leur évolution et l'innovation professionnelle	

Enfance et Jeunesse

Le territoire offre un accueil de qualité pour les administrés pour ce qui concerne la petite enfance et la jeunesse. En particulier :

- 4 crèches et 1 micro crèche (149 berceaux soit 213 enfants accueillis aujourd'hui).
- Plus de 60 assistants maternels fréquentant le relais assistant maternel.
- 4 ALSH sur le territoire (associations pour la jeunesse)
- 3 ludothèques

La CCPP finance en partie de formations BAFA, permettant aux jeunes du territoire d'y avoir accès pour un coût très modéré et de travailler dans les ALSH associatifs du territoire.

Aujourd'hui, dans les crèches, sur 213 enfants accueillis, il y a une liste d'attente de 186 enfants. Compte tenu de l'évolution du nombre de logements, il y a une interrogation sur les capacités de accueils de loisirs, dans le futur, à pouvoir répondre en l'état actuel à la hausse potentielle des demandes de parents. Également, il est ressenti un besoin de pouvoir permettre des activités à l'extérieur des accueils.

Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces		Enjeux
Atouts : Accueil de qualité petite enfance et jeunesse	Opportunités : La nouvelle crèche de Contes peut permettre sur les deux ans à venir l'augmentation de la capacité de la crèche de 20 berceaux. Agrandissement de la crèche de Blausasc.	Réflexion à mener sur de nouveaux projets pouvant permettre le développement et l'accompagnement de cette croissance afin de répondre aux besoins des administrés que ça soit dans le domaine de la petite enfance ou de l'enfance et jeunesse.
Faiblesses : Forte demande des familles	Menaces : Constante augmentation des logements sur le territoire	

3. Les contrats existants du territoire

La CCPP est partenaire de différents contrats et conventions sur la base des compétences inscrites dans ses statuts.

Dispositifs de contractualisation sectorielles	
Plan climat air énergie territorial	PCAET en commun avec la CARF
Programme d'appui	
New Deal	Participation avec l'Etat sur le déploiement et la couverture en réseau de téléphonie mobile
THD	Convention territoriale d'investissement avec le SIC-TIAM et les autres EPCI du département
Espaces France Services	MSAP qui va devenir MFS sur la commune de L'Escarène
Quartiers Politiques de la ville	

Contrat de ville	(La commune de Drap est concernée par ce programme)
Développement économique	
Favoriser l'émergence, la création et la reprise d'entreprises	Convention avec l'association Initiative Nice Côte d'Azur
Connaître le marché du foncier agricole	Convention avec la SAFER
GEMAPI	
Transfert de la compétence au SMIAGE	Convention territoriale d'investissement avec le SMIAGE
Enfance Jeunesse	
Contrat Enfance Jeunesse	Convention d'objectifs et de financement
Contrat Enfance et Jeunesse (CAF)	Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE et les ALSH
Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés	
Prévention tri déchets et EC	Contrat d'objectifs "Prévention, tri et EC" avec la Région Sud
Recyclage emballages, papiers, verre	Contrat Action Performance 2022 Citeo
Recyclage mobilier en déchetteries	Convention Eco-mobilier
Recyclage D3E et lampe sen déchetteries	Convention Eco-system
Valorisation DDS en déchetteries	Convention EcoDDS
Valorisation pneus en déchetteries	Convention Aliapur
Recyclage piles	Convention Corepile
Recyclage cartouches usagées/toner	Convention LVL
Recyclage textiles, linges, chaussures	Convention Refashion
Valorisation huiles alimentaires en déchetteries	Convention Quatra France

4. Le lien et les coopérations avec les territoires voisins

La CCPP est engagée avec les collectivités voisines sur plusieurs volets :

- La thématique GEMAPI au travers du SMIAGE et de sa convention d'investissement ;
- L'aménagement numérique du territoire au travers du SICTIAM et de sa convention d'investissement ;
- L'élaboration du PCAET en commun avec la CARF.

La CCPP a également en cours depuis plusieurs années un travail partenarial avec les collectivités voisines et l'Etat sur les déplacements et l'accès au territoire.

L'étude réalisée entre 2019 et 2021 a mis en avant l'importance des transports en commun et notamment de la ligne ferroviaire Nice-Breil-Tende pour améliorer la mobilité entrante et sortante du territoire.

La stratégie conjointe de ruralité, de relance et de transition écologique

Le CRTE sera accompagné d'un protocole financier annuel qui précisera les contributions de l'Etat et des différents partenaires locaux dans la mise en œuvre de ces actions.

L'État s'engagera, au travers du CRTE, à faciliter l'accès à l'ensemble des programmes de financement disponibles dans une logique intégratrice. Les soutiens financiers octroyés proviendront en premier lieu des mesures du Plan de relance mais également des crédits de droit commun (notamment après 2022) et des crédits contractualisés au sein du contrat Etat-régions ou inscrits dans des programmations exceptionnelles.

Un accès sera facilité aux dispositifs intégrés au sein des programmes opérationnels européens (en lien avec les Régions autorités de gestion des PO Feder-Fse) et des programmes spécifiques confiés à des opérateurs nationaux ou au secrétariat général à l'investissement.

L'État recensera dans le contrat, les sources de financement des actions qu'il pourra mobiliser, soit directement, soit au travers de ses différents opérateurs et programmes. Il précisera les conditions d'accès à ces différentes sources de financement des projets. Il mobilisera de manière adaptée les dotations spécifiques de soutien aux projets territoriaux des communes composant l'intercommunalité (FNADT, DETR, DSIL, DSIL « relance », DSIL « rénovation thermique »).

Le volet financier du CRTE assure la complémentarité de l'action des acteurs publics et privés impliqués sur le territoire, en respectant les règles de répartition des compétences et de participation minimale des maîtres d'ouvrage, dans une logique de subsidiarité.

1. La stratégie de relance de l'activité (2021-2022)

Les événements qui ont secoué l'Europe et le monde entier depuis fin 2019 ont poussé l'Union Européenne et les Etats membres à mettre en place un soutien économique massif afin de redémarrer les rouages du développement économique et social.

Chaque Etat a ainsi inscrit son action sur une feuille de route tournée vers l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience pour ensuite promouvoir ce développement au niveau local. Les CRTE doivent permettre au niveau local de mettre en œuvre le plan de relance national.

La CCPP et ses 13 communes ont saisi cette opportunité en proposant un certain nombre d'actions sur la période comprise entre 2021 et 2026 dans les différents domaines identifiés.

- « Le Pays des Paillons se situe dans une position particulière au sein du département des Alpes-Maritimes :
- c'est un territoire intermédiaire, sans façade maritime ni secteur de haute montagne ;
 - son identité valléenne est forte, et constitue un marqueur de son histoire et de son développement, lié notamment à un point principal d'accès qui en fait paradoxalement, alors qu'il n'est nullement isolé, un territoire de confins ;
 - sa proximité des bassins d'emploi du littoral urbanisé et de la métropole niçoise, ajoutée au caractère calme et humain, en font un pôle résidentiel attractif ;
 - ses ressources, notamment calcaires, en font aussi un secteur économiquement stratégique.

Le développement envisagé tient à conserver ces caractéristiques fortes : la croissance ne doit pas nuire à la qualité de vie, le territoire doit rester à taille humaine et privilégier les relations de proximité, le Pays des Paillons doit préserver ses relations avec le littoral (Nice, Monaco) comme avec la montagne (Mercantour), avec les territoires voisins de l'est (vallées de la Bevera et de la Roya, l'Italie plus loin) comme de l'ouest (plateau de Levens puis, au-delà, la vallée du Var), dans un rôle de trait d'union revendiqué » .

Telle est la présentation du Pays des Paillons qu'on peut lire dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT validé en conseil communautaire en juillet 2019.

Le PADD du SCoT du Pays des Paillons constitue à ce jour le fil rouge de la stratégie que la CCPP souhaite mettre en avant dans le cadre du CRTE.

Le tableau ci-dessous permet de voir la correspondance entre les thématiques du CRTE et les axes stratégiques du PADD.

Thématiques	Axe stratégiques issus du PADD
Mobilités	Conforter la voie ferrée en tant qu'axe structurant : améliorer la qualité des services, aménager les pôles multimodaux, réactiver le fret
	Développer les mobilités alternatives
	Améliorer le fonctionnement du réseau routier
	Conditionner l'ouverture à l'urbanisation à une bonne desserte en transports en commun
	Développer les mobilités douces en assurant une perméabilité à travers les espaces urbanisés
Energie et climat, industries et technologies vertes	S'engager dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique
Rénovation énergétique et ville durable	Loger les actifs dans un souci de qualité de vie globale
	Valoriser le patrimoine vernaculaire
	Veiller à la qualité du paysage urbain
	Veiller à une utilisation économe des ressources
	S'engager dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique
	Limiter l'exposition de la population aux risques et nuisances
	Organiser le développement urbain en intégrant la gestion des risques
	Informier régulièrement la population
	Engager une politique de l'habitat équilibrée et maîtrisée
	Promouvoir un urbanisme responsable
	Améliorer le fonctionnement des espaces d'activités économiques
Développer les mobilités douces en assurant une perméabilité à travers des espaces urbanisés	
Proposer des règles de densité en fonction de la localisation des espaces urbanisables	
Traitement des déchets, économie circulaire	Adopter un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
	Se questionner sur la gestion par le SPPGD des déchets non ménagers pris en charge actuellement
	Anticiper le tri et la valorisation des biodéchets obligatoires en 2024
	Développer le tri des emballages ménagers recyclables

Agriculture, alimentation	Accompagner le maintien et la diversification de l'agriculture
	Protéger et maintenir le potentiel agricole local
	Veiller à une utilisation économe des ressources
Biodiversité	Protéger et maintenir le potentiel agricole local
	Préserver et renforcer le potentiel écologique et économique de la forêt
	Pérenniser et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers au sein d'une TVB structurante
	Mettre en valeur le patrimoine et les paysages
	Préserver les paysages naturels exceptionnels et maîtriser leur accès
	Veiller à une utilisation économe des ressources
Lutte contre l'artificialisation des sols	Maîtriser le développement des espaces péri-urbains et ruraux
	Veiller à une utilisation économe des ressources
	Promouvoir une utilisation raisonnée des sols et des sous-sols
	Promouvoir un urbanisme responsable
	Limiter l'extension de la tâche urbaine
	Conditionner l'ouverture à l'urbanisation à une bonne desserte en TC
	Proposer des règles de densité en fonction de la localisation des espaces urbanisables
Eau et assainissement	Préserver et valoriser la ressource en eau
	Promouvoir une utilisation raisonnée des sols et des sous-sols
Equilibre solidaire des territoires, développement du numérique	Conforter les quatre pôles
	Garantir le haut débit numérique
	Valoriser la qualité de vie des villages
Enseignement supérieur, recherche, innovation, éducation	Garantir le haut débit numérique
	Conforter les quatre pôles
	Valoriser la qualité de vie des villages
Santé	Soutenir les entreprises et filières existantes
	Structurer l'économie présentielle
	Informier régulièrement la population
Tourisme	Développer un tourisme rural adapté au territoire
Culture	Valoriser le patrimoine vernaculaire
Développement économique, emploi	Soutenir les entreprises et filières existantes
	Structurer l'économie présentielle
	Développer le secteur des services
	Améliorer le fonctionnement des espaces d'activités économiques
Formation professionnelle	Structurer l'économie présentielle
	Soutenir les entreprises et filières existantes
Enfance et jeunesse	Conforter les quatre pôles
	Valoriser la qualité de vie des villages

Trait d'union entre mer et montagne, le territoire a choisi de positionner ses actions sur le court terme (2021-2022) dans plusieurs thématiques :

- la mobilité et les déplacements,
- la solidarité territoriale et les équipements de proximité,
- la rénovation et l'adaptation au changement climatique,
- l'agriculture et l'éducation alimentaire,
- l'éducation à l'environnement,
- la préservation de la ressource en eau et l'amélioration de l'assainissement,
- la valorisation du patrimoine et du territoire,
- l'enfance et la jeunesse,
- les déchets.

Si certains de ces thèmes ne sont pas nouveaux et proviennent d'une longue tradition d'action politique sur le terrain (l'enfance et la jeunesse, les déchets, la solidarité territoriale et les équipements de proximité, par exemple), d'autres ont trouvé au sein du contexte local un nouvel élan impulsé par la situation socioéconomique du Pays.

Sur les années 2021 et 2022, la CCPP et ses communes souhaitent privilégier, dans le cadre du plan de relance, les projets suivants notamment :

Mobilité :

- la mobilité décarbonée, avec l'installation des bornes de recharge électrique,
- l'accompagnement au covoiturage et à l'intermodalité, via l'aménagement de parkings adaptés et proches des transports en commun,
- la mobilité douce, avec l'aménagement d'une piste cyclable entre un village et sa gare.

Solidarité territoriale et équipements de proximité :

- l'achat et la réhabilitation des bâtiments des gares, afin d'offrir des services à la population et des commerces,
- l'amélioration et la construction d'équipements sportifs, qui contribuent au lien social et à l'épanouissement de la population,
- la construction d'un pôle médical, pour pallier à l'absence de certaines spécialités aujourd'hui absentes.

Rénovation et adaptation au changement climatique :

- l'élaboration du PCAET, en collaboration avec le territoire de la Riviera Française, afin d'affiner la stratégie à adopter face au défi climatique,
- la rénovation énergétique de certaines écoles du territoire,
- l'installation de pompes à chaleur sur un bâtiment scolaire,
- l'installation de bornes de recharge électrique et le déploiement de grappes d'installation photovoltaïque.

Agriculture, éducation alimentaire et éducation à l'environnement :

- la création d'un marché de produits locaux,
- l'installation de nouveaux exploitants,
- la construction de locaux pour la production et la transformation des produits locaux à utiliser dans les cantines scolaires,
- la création de jardins partagés et solidaires.

Préservation de la ressource en eau et amélioration de l'assainissement :

- la sécurisation des ressources en eau,
- les extensions des réseaux d'assainissement,

- la création de stations de pompage.

Valorisation du patrimoine et du territoire :

- la mise en valeur des sentiers communaux par la réalisation de parcours thématiques,
- la réhabilitation des fontaines et des lavoirs communaux,
- l'étude de préféabilité sur le site des casernes de Peira-Cava.

Enfance et jeunesse :

- la création de jardin d'enfants,
- la construction d'une école primaire et maternelle,
- la création d'une Maison des Assistantes Maternelles,
- l'extension d'une ludothèque.

Déchets :

- l'élaboration du PLPDMA,
- l'optimisation de la collecte des déchets,
- le déploiement de nouvelles filières.

Thématiques CRTE	
Mobilités	M
Energie et climat, industries et technologies vertes	ECITV
Rénovation énergétique et ville durable	REVD
Traitement des déchets, économie circulaire	TDEC
Agriculture, alimentation	AA
Biodiversité	B
Lutte contre l'artificialisation des sols	LCAS
Eau et assainissement	EA
Equilibre solidaire des territoires, développement du numérique	ESTDN
Enseignement supérieur, recherche, innovation, éducation	ESRIE
Santé	S
Tourisme	T
Culture	C
Développement économique, emploi	DEE
Formation professionnelle et égalité homme femme	FPEHF
Enfance et jeunesse	EJ

Tableau des projets partagés au titre du plan de relance (2021-2022)

Thématiques	Projets	Maître d'ouvrage	Effets attendus
M	Etude de déploiement des bornes électriques	CCPP	Mobili
ECITV	Etude de déploiement installations solaires	CCPP	Tr
TDEC	Optimisation de la collecte des déchets	CCPP	Services de proximité, am
TDEC	Etude redevance spéciale	CCPP	Services de proximité, am
TDEC	Déploiement nouvelles filières	CCPP	Services de proximité, am
TDEC	Etude d'opportunité de nouvelles collectes (bio-déchets, cartons, ...)	CCPP	Services de proximité, am
TDEC	Etude d'élaboration du PLPDMA	CCPP	Services de proximité, am
TDEC	Adoption charte zéro déchet plastique	CCPP	Services de proximité, am
EJ	Possibilité d'augmentation de la capacité de la crèche de Contes de 20 berceaux.	CCPP	Services de prox
ECITV	Elaboration du PCAET	CCPP	Tr
ECITV	Déploiement des grappes d'installations photovoltaïques	CCPP/communes	Tr
REVD	Rénovation énergétique de la mairie	Bendejun	Réduire la consommation Changement des luminaires
ESTDN,AA	Développer les jardins partagés	Bendejun	Remise en culture des ter
T	Fléchage des sentiers communaux	Bendejun	Valorisation du patrimoine

EA	Extension du réseau d'assainissement	Bendejun	Développement de l'assai
M	Sécurisation de la falaise du village	Berre les Alpes	Sé
M, ESTDN, AA	Aménagement parkings et jardins solidaires	Berre les Alpes	Mobilité, c
ESTDN	Acquisition de matériel et mobilier scolaire	Berre-les-Alpes	Amélioration des serv
AA	Construction de locaux communaux pour la création d'une légumerie, fromagerie et dépôt de viande à la Pointe de Blausasc	Blausasc	Agriculture locale et à km.
M	Achat de parcelles au village pour construction d'un parking	Blausasc	Mobilité
M	Achat d'un terrain pour création d'un parking de covoiturage	Blausasc	M
M, ECITV	Achat de deux véhicules utilitaires électriques pour le terrain agricole biologique	Blausasc	Mobili
REVD	Réhabilitation de 2 appartements communaux : réfection toiture, fenêtres, volet et façade	Blausasc	Transition écol
EJ	Création d'une maison des assistantes maternelles	Blausasc	Services de proxi
REVD	Rénovation de l'intérieur église	Blausasc	Valo
REVD, ESTDN	Réaménagement parvis école	Blausasc	Services de prox
REVD, ESTDN	Equipement sportif : construction d'une piscine	Blausasc	Services de prox
REVD, ESTDN	Réfection de la pelouse du stade	Blausasc	Services de prox
S, ESTDN	Pôle médical	Blausasc	Services de prox
ESTDN	Vidéoprotection	Blausasc	Sécurité

ESTDN	Agrandissement salle « C. Lefresne »	Blausasc	Services de prox
M	Travaux d'aménagement d'une aire de covoiturage	Blausasc	M
ECITV	Création d'une ferme photovoltaïque pour la production de l'électricité pour 1000 à 1700 foyers	Blausasc	Tr
REVD, ESTDN	Aménagement du square Oddo et de l'escalier d'accès	Cantaron	Services de prox
REVD, EICTV	Restauration de la toiture de l'église	Cantaron	Transition écolo
ESTDN	Création d'un jardin d'enfants	Cantaron	Services de proxi
ESTDN	Acquisition de matériel informatique pour les services municipaux	Cantaron	Adéquation du service pu
T, REVD, ESTDN	Rénovation et valorisation du patrimoine historique (Mire du Mont Macaron)	Cantaron	Valo
AA	Achat de terrains agricoles (installation d'agriculteurs)	Cantaron	Accompagnement du mai
B	Entretien et mise en valeur des sentiers communaux par la réalisation de parcours thématiques	Cantaron	Biodiversité : Mise en
TDEC	Mise en œuvre d'un parc de broyeurs de végétaux et d'unités de compostage	Cantaron	Tr
EA	Capter de la source de la Sagna pour injection dans le forage de Cantaron	Cantaron	Préservation et v
EA	Station d'épuration 2ème tranche : mise en conformité	Coaraze	Transition éco
EA	Station de pompage eau potable	Coaraze	Pr
ESRIE	Extension PAJE Ludothèque	Coaraze	Réponse au
EA, REVD, S	Diagnostic et réalisation d'ouvrage de gestion des eaux pluviales	Coaraze	Résolution des
REVD, ECITV	Rénovation énergétique des écoles de La Pointe – la Vernéa et Sclos de Contes	Contes	Transition écolo
EA	Création d'un collecteur d'assainissement Chemin du Baudaric 1ere tranche	Contes	Desserte à terme du lotis:

M	Création d'un alternat sur l'avenue L. Gasiglia à la Vernéa de Contes	Contes	Amélioration de la sécurité
M	Aménagement d'un cheminement piéton et d'un carrefour sur la RD 115	Contes	Sécurisation des circulations de l'ADSEA et
AA	Extension d'un local d'exploitation agricole à Sclos de Contes	Contes	Agrandissement des locaux
REVD, ECITV	Réfection générale des huisseries de l'école Pierre Cauvin	Drap	Transition
REVD, ECITV	Installation d'une pompe à chaleur réversible de l'école Pierre Cauvin	Drap	Transition
REVD, ECITV	Rénovation énergétique du pôle de l'ancienne école Les Tilleuls	L'Escarène	Transition écologique
M	Aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable : cheminements doux du village vers la gare	L'Escarène	Mobilité
REVD, ESTDN	Création d'un espace urbain apaisé avec préservation du Patrimoine : Place Carnot	L'Escarène	Services à la population
AA, ESRIE	Création d'oliveraies communales avec plantation d'un arbre par enfant et par cérémonies officielles	L'Escarène	Education
AA	Création d'une grenadaie communale : Grenadier à fruits doux	L'Escarène	Education
AA, DEE	Création d'un marché de produits locaux : Place Carnot	L'Escarène	Agriculture locale et à km.
M	Aire de covoiturage	L'Escarène	M
REVD	Acquisition et réhabilitation du bâtiment de la gare SNCF	L'Escarène	Services à la population
REVD, T, ESRIE	Etude de préféabilité site de Peïra-Cava	Lucéram	Valorisation du patrimoine
REVD	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de l'immeuble "Les Capucines" en logements	Lucéram	Amélioration de

REVD, ESTDN	Diagnostic du patrimoine de la commune pour un plan pluriannuel de restauration	Lucéram	Valorisatio
M, ESTDN	Aménagement d'une drop-zone (hélicoptère service public), secteur "La Morga"	Lucéram	Service pu
REVD	Rénovation des menuiseries de la Mairie	Lucéram	Tr
EA	Sécurisation de la source d'eau potable : acquisition des terrains	Lucéram	Sécurisation de la sc
REVD	Réhabilitation des 10 fontaines et des 7 lavoirs	Lucéram	Restauratio
M	Travaux de sécurisation de l'A8 secteur Roc Agel	Peille	Sécuris
M	Aire de covoiturage/PEM de la Grave de Peille	Peille	Mobilité, c
ESTDN	Construction d'une école primaire et maternelle	Peillon	Services de pro
REVD	Acquisition et réhabilitation du bâtiment de la gare SNCF	Peillon	Services à la popu
ECITV, M	Installation de bornes électriques	Plusieurs communes	Transition écologique, ser
TDEC	Sécheur solaire sur la station d'épuration de Drap	SICTEU	Mobilité, Transition écolog
EA	Création d'un réseau d'eau potable et d'une station de pompage à l'Escarène- Quartier Montagnac Phase 2	SILCEN	Services à la popu
ESTDN, REVD	Aménagement d'un local en salle rurale/polyvalente accessible aux PMR	Touët de L'Escarène	Services à la popu

2. A moyen terme, la transition écologique et la ruralité du territoire sont des leviers pour son développement (2021-2026)

Si la plupart des actions commencées en 2021 et 2022 dans des domaines tels que :

- la mobilité,
- la protection des ressources en eau et l'amélioration de l'assainissement,
- l'agriculture,
- les déchets,
- la solidarité territoriale et le développement de la proximité.

nécessitera toujours un accompagnement et un engagement fort du territoire et de ses partenaires institutionnels, la CCPP et ses communes souhaitent, sur les années 2023-2026, poursuivre une politique locale tournée notamment sur les actions suivantes :

- la **santé de proximité** avec la construction de maisons de sante et de pôles médicaux afin de remettre au sein des bourgs et des villages l'accès au soin pour tous les habitants ;
- la **valorisation du petit patrimoine rural** afin de lui redonner une place de choix dans le développement touristique et de la qualité de vie ;
- la **refonctionnalisation du site exceptionnel et emblématique comme les casernes de Peïra-Cava** ;
- l'**éducation à l'environnement et la valorisation des paysages** avec une Maison pour la Biodiversité et un observatoire de la flore et de la faune ;
- la **mise en place d'une énergie locale** pour l'alimentation des réseaux de chaleur par la production de plaquettes en bois afin de disposer ;
- la **réhabilitation des logements et des bâtiments communaux** dans un cadre de performance énergétique ;
- la **construction de logements adaptés aux seniors et aux PMR** afin de leur apporter un meilleur cadre de vie.

Correspondance entre les axes du CPER 2021-2027 et le CRTE du territoire

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier la correspondance directe des projets portés par la CCPP et ses communes aux axes du CPER 2021-2027.

En vert, les projets de la CCPP et des communes contribuent de manière directe à la mise en œuvre de l'axe du CPER correspondant.

En gris, la CCPP n'est pas concernée par l'axe du CPER correspondant.

CPER 2021-2027 et correspondance avec les projets du CRTE de la CCPP			
ADAPTATION DU TERRITOIRE A LA TRANSITION CLIMATIQUE, ENERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	Transition environnementale	Transition climatique	
		Transition énergétique	Transition énergétique de l'habitat, des logements sociaux et des bâtiments tertiaires
			Appui à la production d'énergies renouvelables
			Appui aux réseaux de chaleur et de froid
			Décarbonation
			Qualité de l'air

		Transition écologique	Appui au recyclage foncier des friches
		Aide aux entreprises dans leurs investissements de transition écologique	
		Soutien aux programmes biodiversité, milieux naturels, milieux aquatiques et forêt	
		Développement de la résilience du littoral face au changement climatique	
			Soutien aux investissements et à la gestion patrimoniale des ressources en eau superficielles et souterraines
		Economie circulaire et déchets	
		Accompagnement des activités agricoles et forestières	
		Ingénierie territoriale	
	Mobilité	Mobilité active et durable	Rattraper le retard pour le développement du vélo et des modes actifs
			Accompagner les projets de transports en sites propres des Autorités Organisatrices de la Mobilité dans le cadre d'appels à projets
Développer et moderniser les pôles d'échanges pour favoriser la multimodalité			
Favoriser l'accélération de la décarbonation et du verdissement du parc de véhicules routiers			
Investir pour augmenter les capacités de fret ferroviaire et reconquérir des parts de marché			
Investir pour moderniser les ports fluviaux et accroître les parts de marché du fret fluvial			
	Infrastructures	Améliorer le réseau ferroviaire pour répondre aux défis environnementaux et conforter l'attractivité de la Région	
		Optimiser le réseau routier existant pour réussir la transition écologique	
		Améliorer la compétitivité portuaire et soutenir la transition énergétique des ports sur toute la façade régionale	
EQUILIBRE ET SOLIDARITE DES TERRITOIRES	Développement territorial		
	Revitalisation des territoires	Soutenir les espaces urbains en reconversion	Aménagements des espaces publics et équipements contribuant à une meilleure qualité de vie dans les quartiers, accès aux services, développement économique et emploi projets favorisant l'égalité hommes / femmes, soutien aux

			usages numériques de tous les habitants, création ou rénovation d'équipements sportifs...
		Consolider les dynamiques des centres urbains régionaux	
		Soutenir les fonctions d'équilibre des centralités locales et de proximité	Accès aux services, construction ou développement d'équipements indispensables pour assurer la centralité, aménagements urbains pour la qualité de vie, mobilité durable, émergence et consolidation de tiers lieux, habitat, énergies renouvelables, déchets, création ou rénovation d'équipements sportifs...
		Renforcer un modèle de développement rural et de montagne régional exemplaire à l'échelle nationale	Accès aux services, soutien aux commerces de proximité, éco-tourisme, circuits courts, économie circulaire, soutien aux usages numériques de tous les habitants, faciliter les mobilités en zone rurale...
		Développer les coopérations inter-territoriales	Accès aux services, énergie durable, mobilité durable, commerces de proximité, circuits courts, traitement et valorisation des déchets, télémédecine, équipements sportifs...
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION, EDUCATION	Enseignement supérieur : une réussite des étudiants ancrée dans le territoire régional	Offrir aux étudiants des conditions de vie et d'études en phase avec les impératifs environnementaux et la transition numérique	Développer les campus durables et attractifs pour les étudiants et les personnels
			Soutenir l'innovation pédagogique et le développement de campus connectés
		Consolider et diversifier l'offre de logements étudiants	
		Renforcer les formations au service de l'économie et des filières stratégiques régionales	
	Recherche et innovation : une recherche d'excellence rayonnant sur	Soutenir la recherche pour renforcer les domaines de différenciation de l'économie régionale	

	les écosystèmes d'innovation régionaux	Soutenir la recherche inter-académique et les projets en lien avec les politiques transversales de la région	
		Soutenir la recherche en santé	
		Soutenir les projets d'infrastructure numérique au service de la recherche	
		Favoriser l'innovation et le transfert technologique entre laboratoires et entreprises	
		Soutenir les équipements structurants de culture scientifique, technique et industrielle	
	Education	Développer le numérique éducatif et initier les nouveaux outils d'enseignements	
	Augmenter l'attractivité du territoire par la construction d'établissements publics locaux d'enseignement de qualité		
SANTÉ	La lutte contre les déserts médicaux et le renforcement de l'accès aux soins de proximité dans les territoires	L'accès aux soins de proximité	
		L'accueil des étudiants de médecine générale dans les territoires	
	La modernisation et l'adaptation des établissements de santé aux nouveaux enjeux sanitaires et aux évolutions des modes de prise en charge	L'accès aux établissements de santé de proximité	
		L'appui aux établissements de santé pour une plus grande adaptation aux nouveaux enjeux sanitaires	
		L'accompagnement des établissements de santé dans leur démarche de transformation, pour une médecine moderne et adaptée aux nouveaux modes de prise en charge	

	Le développement des innovations et des outils numériques de santé	L'accès à la télémédecine pour tous, sur l'ensemble du territoire régional	
		Le soutien à l'innovation en santé numérique	
	Verdissement des ports		
	Assurer le rééquilibrage entre les territoires et réguler les flux sur les sites touristiques sensibles	Renforcer le rééquilibrage territorial	
		Aménagement, requalification et maîtrise des flux sur les sites touristiques sensibles	
	Mise en tourisme des véloroutes et voies vertes		
	Remise à niveau des hébergements touristiques (hors 4* et palaces)		
	Reconquérir les parts de marché à l'international, particulièrement pour l'industrie des événements		
Investir dans l'innovation touristique			
CULTURE	Accompagner les grands équipements culturels régionaux, grands festivals et appui à la création dans leurs projets de consolidation et d'évolution		
	Prendre acte de l'importance du réseau de lecture publique dans l'accès à la cul-		

	ture et aux connaissances sur le territoire et engager un plan de remise à niveau des réseaux de lecture publique		
	Compléter la cartographie de l'enseignement supérieur culturel		
	Accélérer le développement numérique du territoire régional		
	Faire des projets de préservation du patrimoine inscrits au CPER un levier de valorisation des territoires		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Maintenir et diversifier le tissu industriel, soutenir la relocalisation en renforçant l'attractivité du territoire régional	Maintenir et diversifier le tissu industriel	Soutenir la création et la reprise d'entreprises ayant des projets de réindustrialisation/relocalisation dans la région et faciliter leur développement
			Accélérer l'innovation du territoire, des filières et des entreprises pour engager la reconquête industrielle
			Protéger et développer les emplois industriels
		Soutenir la relocalisation et défendre le « consommer local »	Déployer un « pack relocalisation » Etat-Région à destination des entreprises
			Proposer une offre d'implantation adossée à des sites fonciers « clés en main »
			Défendre le « consommer local » pour renforcer le tissu de sous-traitance local et la sécurisation des approvisionnements
	Développer et renforcer l'économie sociale et solidaire en régional		
Décarboner le tissu industriel	Décarboner les procédés industriels et soutenir les projets de transformation		

		Développer le soutien à la décarbonation des TPE et PME à travers leurs projets de transition numérique ou écologique	
		Développer le potentiel d'innovation dans les entreprises	
FORMATION PROFESSIONNELLE ET EGALITE HOMMES-FEMMES	Disposer d'une meilleure connaissance des enjeux du territoire et des besoins des entreprises, notamment sur les filières stratégiques		
	Renforcer les formations dans le domaine de la santé		
	Favoriser la formation et l'accès à l'emploi des jeunes		
	Adapter les actions de formation aux besoins des entreprises en favorisant l'innovation		
	Favoriser l'égalité professionnelle		
VOLET METROPOLITAIN			
MASSIF DES ALPES			
AMENAGEMENT DU RHONE			
RECONSTRUCTION DES VALLEES DETRUITES DES ALPES-MARITIMES			

Tableau des projets partagés à moyen terme (2023 – 2026)

Thématique	Projets	Maître d'ouvrage	Effe
TDEC	Optimisation de la collecte des déchets	CCPP	Ser
TDEC	Déploiement PLPDMA	CCPP	Ser
TDEC	Création/soutien ressourcerie	CCPP	Ser
TDEC	Etude tarification incitative Déploiement RS	CCPP	Ser
TDEC	Déploiement collecte/traitement biodéchets	CCPP	Ser
TDEC	Création plateforme de compostage des DV	CCPP	Ser
EJ	Possibilité d'agrandissement de la capacité d'accueil à la crèche de Blausasc	CCPP	
EJ	Améliorer l'accueil des jeunes	CCPP	
ESTDN	Changement de pelouse au stade communautaire situé à Drap	CCPP	
ECITV	Elaboration du PCAET	CCPP	
ECITV	Travaux suite à l'étude sur les installations solaires	Communes et/ou CCPP	
REVD	Rénovation énergétique de l'école	Bendejun	
M, EA	Création d'un parking et un bassin réserve d'eau au Soubran	Bendejun	Ar d'un bu pa
REVD	Rénovation des logements communaux	Bendejun	Amé
ECITV	Achat d'un véhicule électrique utilitaire	Bendejun	Ré

ESTDN, AA	Aménagement de la salle de la vieille chapelle	Bendejun	Prés cha lioi
REVD	Aménagement du cœur du village	Berre les Alpes	Cont
REVD	Réalisation de logements dans l'ancienne école	Berre les Alpes	
ECITV	Moulin à huile électrique et rénovation bâtisse	Blausasc	Ag
REVD, ESTDN	Construction salle de sport	Blausasc	
REVD	Rénovation thermique de bâtiment communal	Blausasc	
AA	Acheter de terrains agricoles (installation d'agriculteurs)	Cantaron	Acco
B	Biodiversité : Mise en valeur du patrimoine et des paysages	Cantaron	Entri mi
TDEC	Production d'énergie par la transformation des déchets verts	Cantaron	Mi:
REVD	Achat et réhabilitation du bâtiment de la gare SNCF	Cantaron	Serv
REVD	Rénovation thermique de bâtiment communal	Châteauneuf-Ville- vieille	
EA	Extension du réseau assainissement collectif à la Feuilleraie	Coaraze	
ESRIE	Extension PAJE Ludothèque	Coaraze	F
EA	Diagnostic et recherche de nouvelles ressources	Coaraze	
EA	Amélioration du rendement de la station d'épuration, déconnexion EP au village	Coaraze	
EA, REVD, S	Diagnostic et réalisation d'ouvrage de gestion des eaux pluviales	Coaraze	
REVD, S	Mise en sécurité paroi aval cimetière place du Château	Coaraze	
REVD	Rénovation des bâtiments communaux	Coaraze	
S, ESTDN	Création/développement de maison de santé	Coaraze	
T, REVD	Etude de valorisation du cœur du village	Coaraze	

ESRIE	Extension de l'école	Coaraze	Cré
EA	Création d'un collecteur d'assainissement Chemin du Baudaric 2ème tranche	Contes	De
B	Création de la maison de la Biodiversité	Contes	Réal
M	Travaux d'aménagement d'une aire de covoiturage	Drap	
M	A partir de la gare et de la zone multi modale, création d'un accès pour accéder au collège, Gendarmerie, pompiers, logements seniors, Etablissement Croix Rouge, etc... en enjambant la voie ferrée soit par un passage piéton, soit une passerelle	L'Escarène	
REVD, ESTDN	Logements dédiés aux Seniors et PMR dans écoquartier	L'Escarène	Arr
REVD	Acquisition et réhabilitation du bâtiment de la gare SNCF	L'Escarène	Serv
S, ESTDN	Création d'un pôle médical	L'Escarène	
REVD	Rénovation du Foyer rural, rue du Château	L'Escarène	Sei
REVD	Rénovation de deux fontaines et d'un lavoir	L'Escarène	
REVD	Rénovation énergétique du local des services techniques "Seren"	L'Escarène	
ESTDN	Création d'une salle de sports Marcel Cerdan	L'Escarène	
REVD	Rénovation énergétique du presbytère, combles, huisseries, chauffage	L'Escarène	Ser
REVD	Rénovation de la façade de l'église	L'Escarène	
REVD	Rénovation énergétique de la mairie, toit, combles, huisseries - accès handicapés	L'Escarène	Sei
REVD	Réhabilitation "Les Capucines" en 4 ou 5 logements	Lucéram	
REVD	Travaux de réhabilitation du patrimoine par tranches	Lucéram	
ECITC	Production de plaquettes en bois pour alimenter le réseau des chaudières	Lucéram	Prod me nale soc

REVD, T, ESRIE...	Etudes et réhabilitation des casernes de Peïra-Cava	Lucéram	Ré usa
EA	Réalisation du système d'assainissement autour de la caserne de Peïra-Cava et réalisation d'une petite station d'épuration	Lucéram	La ré en
T	Création d'un gîte d'étape	Lucéram	At c
EA	Sécurisation de la source d'eau potable : aménagements	Lucéram	Séc
EA	Création d'un captage sur la source du Frachier (Peïra-Cava)	Lucéram	Séc
EA	Réhabilitation du réseau d'eau potable du billage	Lucéram	Le ré lier
REVD	Réfection d'un appartement aux « Marmottes »	Lucéram	
B	Création d'observatoires pour la faune et la flore	Lucéram	Valo
REVD, ESTDN	Réhabilitation du bâtiment de la gare SNCF	Peille	Serv
AA	Développement de l'agriculture Créations de jardins partagés	Peillon	Ren D
ESTDN	Création maison de séniors	Peillon	Ap
REVD	Réhabilitation du patrimoine	Peillon	Va
REVD	Acquisition et réhabilitation du bâtiment de la gare SNCF	Peillon	Serv
M	Aire de covoiturage/PEM de la gare de Ste Thècle	Peillon	
ECITC	Installation d'une pompe à chaleur dans les locaux de la mairie	Touët de L'Escarène	
REVD	Réhabilitation de la propriété c854 en logements communaux	Touët de L'Escarène	

La gouvernance

1. Comités de pilotage, comités techniques et association de la société civile

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé :

- de l'ensemble du Bureau de la CCPP,
- des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le Comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire du Pays des Paillons. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

La composition du comité technique sera la suivante :

- Un représentant de la Direction Départementale des Territoires des Alpes-Maritimes,
- Un représentant de la sous-préfecture Nice montagne,
- Le Directeur du CRTE,
- Le chef de projet du CRTE,
- Au moins un représentant de la Communauté de commune du Pays des Paillons,
- En fonction de l'ordre du jour du comité technique, un ou des représentants de différentes structures sera(ont) invité(s).

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ; Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE sera établi lors du comité de pilotage. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage annuellement.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE, notamment dans le cadre d'une plateforme CRTE.

Le comité de pilotage du contrat, défini ci-avant, assure le suivi collégial de sa mise en œuvre. Il se réunit au moins annuellement.

Un tableau de bord des projets partagés est élaboré et tenu à jour par l'EPCI et l'État sur la base des informations des maîtres d'ouvrage.

Un comité technique du contrat, défini ci-avant, assure le suivi opérationnel et technique de sa mise en œuvre et alerte, en tant que de besoin, les instances du comité de pilotage en cas de difficultés identifiées. Il se réunit au moins 2 fois par an sous l'impulsion de l'EPCI.

Dispositions finales

1. Durée du contrat

Le présent contrat entre en vigueur le 22 juillet 2021.

Il porte sur la période 2021-2026.

2. Modifications du contrat

Le CRTE est évolutif. En fonction des évaluations conduites par le comité de pilotage, les parties pourront décider de modifier le contrat afin d'en réajuster la stratégie et les actions.

En cas de modification du périmètre de l'EPCI, ou d'évolution de ses compétences, les parties modifieront le contrat en conséquence.

3. Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

4. Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nice.

Annexes

Annexe 1 – Convention financière 2021

Annexe 2 – Tableaux de synthèse du CRTE (en attente du retour du Comité de Pilotage)

3-1 fiches actions

3-2 Maquette financière (export du tableau déposé sur la plateforme)

3-3 Indicateurs de suivi

Les signataires

**Le Président de la
Communauté de Communes
du Pays des Paillons**

Maurice LAVAGNA



Le Préfet des Alpes-Maritimes

Bernard GONZALEZ





PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

ANNEE 2021

ENTRE

La Préfecture des Alpes-Maritimes, représentée par M. Bernard GONZALEZ, Préfet,

d'une part,

ET

La Communauté de Communes du Pays des Paillons, représentée par M. Maurice LAVAGNA,
Président

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2021 liste les actions à engager pour l'année 2021.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens, ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de relance et de transition écologique du « Pays des Paillons », signé le 22 juillet 2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2021 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2021, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2021

Ces actions ont fait l'objet, auprès des services de l'Etat, d'un dépôt de dossier avec les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2021 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2021, sur la base des actions programmées, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

Orientation	Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Observations
DETR	Acquisition de matériel et mobilier scolaire	Berre-les-Alpes	70 952,37 €		49 666,66 €	-
DETR	Construction de locaux communaux pour la création d'une légumerie, fromagerie et dépôt de viande à la Pointe de Blausasc	Blausasc	468 390 €		187 356 €	-
DETR	Aménagement du square Oddo et de l'escalier d'accès	Cantaron	68 500 €		13 700 €	
DETR	Création d'un jardin d'enfants	Cantaron	18 215 €		5 464,5 €	-
DETR	Acquisition de matériel informatique pour les services municipaux	Cantaron	17 705 €		8 852,5 €	-
DETR	Travaux de sécurisation de l'A8 secteur Roc Agel	Peille	800 000 €		160 000 €	-
DETR	Création réseau eau potable et station de pompage à l'Escarène-Montagnac Phase 2	Silcen	326 995 €		163 497,5 €	-

DSIL	Restauration de la toiture de l'église	Cantaron	30 000 €		15 000 €	-
DSIL	Rénovation énergétique des écoles de La Pointe – la Vernéa & Sclos de contes	Contes	191 000 €		57 300 €	-
DSIL	Installation d'une pompe à chaleur réversible de l'école Pierre Cauvin	Drap	116 647 €		93 317,60 €	
DSIL	Réfection générale des huisseries de l'école Pierre Cauvin	Drap	304 160 €		243 328 €	-
DSIL	Rénovation énergétique du pôle de l'ancienne école Les Tilleuls	L'Escarène	390 000 €		273 000 €	-
DSIL	Construction d'une école primaire et maternelle	Peillon	3 162 555,4 €		500 000 €	-

France relance	SELECT JUNIOR DECOLLETAGE SJD	Industrie du futur			27 000 €	-
France relance	REALISA-PRINT.COM	Industrie du futur			859 400 €	-
France relance	MOUV' CONCEPT	Industrie du futur			53 508 €	
France relance	Etablissement ALUMINOR	Eco-conception Tremplin et gré à gré			101 175 €	-
France relance	Korian les Hellenides	Investissement du quotidien santé			15 000 €	-
France relance	EHPAD La Fontouna	Séguir de la Santé				En attente arbitrage final ARS
France relance	EHPAD Victor Nicolai	Séguir de la Santé				En attente arbitrage final ARS

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	France relance	DETR	DSIL	FNADT
2 826 565,76 €	1 056 083,00 €	588 537,16 €	1 181 945,60 €	0,00 €

ARTICLE 5 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2021 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2021.

ARTICLE 6 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Blausasc, le 22 juillet 2021

**Le Président de la
Communauté de Communes
du Pays des Paillons**

Maurice LAVAGNA




Le Préfet des Alpes-Maritimes

Bernard GONZALEZ



